

PARC NATUREL  
RÉGIONAL DES BOUCLES  
DE LA SEINE NORMANDE

DÉCEMBRE 2019

n° 26

# L'écho *des* **Boucles**

JOURNAL D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX HABITANTS DU PARC

OBSERVATOIRE DES PAYSAGES

SUIVIS FLORISTIQUES

ALIMENTATION

DOSSIER INNOVATION



Parc  
naturel  
régional  
des Boucles de  
la Seine Normande  
Une autre vie s'invente ici

## ÉDITO



Madame, Monsieur,

Voici venu, je l'espère, un moment agréable pour vous avec la lecture de ce journal d'informations. Habiter un Parc naturel régional est une chance. C'est non seulement un territoire préservé et valorisé pour la richesse de ses patrimoines, mais c'est aussi un lieu où de nombreuses expérimentations et innovations sont menées. Un Parc est un laboratoire, un territoire de recherche, un terrain d'expérimentation. C'est ici que sont nées de nombreuses initiatives, dont certaines ont depuis prospéré bien au-delà de nos contrées.

« Une autre vie s'invente ici », le slogan des Parcs naturels régionaux Français, s'exprime au quotidien. Vous retrouverez dans le dossier central de ce journal quelques explications et exemples concrets d'innovation.

Vous retrouverez également les rubriques habituelles du journal, qui mettent en avant les différents champs d'actions du Parc. Pour la dernière fois, vous lirez la rubrique consacrée au golf de Jumièges. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, celui-ci a été transféré au syndicat mixte de gestion regroupant le golf et la base de loisirs. Le Département de la Seine-Maritime est, quant à lui, devenu propriétaire des terrains. Tout le travail du Parc, autour du développement durable et de la gestion écologique de cet équipement, va être poursuivi en ce sens.

C'est une immense fierté, pour moi, d'être le président de cette structure depuis 2008. Tant de projets ont été impulsés, portés, expérimentés, transférés, que je forme le vœu que cela continue pendant encore de très nombreuses années.

Je vous souhaite bonne lecture, de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2020.

Jean-Pierre Girod  
Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie

## SOMMAIRE



ACTUS EN BREF

3



8

FÉDÉRATION DES PARCS



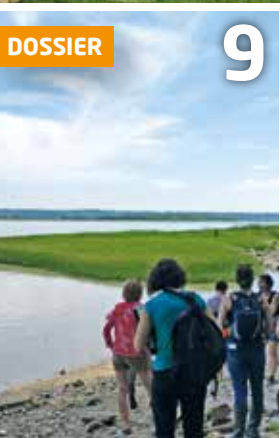
22

PORTRAIT D'ASSOCIATION



ACTUS À VENIR

6



DOSSIER

9



7

GOLF



PARC EN ACTION

14



PORTRAIT D'HABITANT

23

## ACTUS EN BREF

### Festival génération durable

Le 10<sup>e</sup> festival Génération Durable, créé par la MJC de Bernay, s'est déroulé cet automne dans de nombreuses communes normandes, dont Pont-Audemer. Ce rendez-vous cinématographique s'est développé au fil du temps et sur les territoires normands, avec la conviction de faire avancer la question environnementale à travers documentaires, films de fiction ou d'animation. Le Parc a été associé à la programmation de l'animation de plusieurs projections, sur la thématique de l'ornithologie, de la transition écologique, des amphibiens ou encore de l'alimentation.

### Le Parc met le cap sur 2028

Pour accompagner les actions que le Parc doit mettre en place sur son territoire, les collectivités locales, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, la Région Normandie et l'État ont tous signé la Charte 2013-2028 du Parc. Celle-ci arrivera à mi-parcours en 2020, il s'agit donc d'évaluer et de dresser un premier bilan de l'action publique menée sur le territoire. Les orientations de la Charte ont-elles été mises en œuvre ? Les réalisations sur le terrain sont-elles à la hauteur des ambitions ? Comment le territoire et ses enjeux ont-ils évolué ? Quelles perspectives et quelles priorités pour les 8 années à venir ? Voici les questions auxquelles ce travail d'évaluation va devoir répondre.

### Des eaux et des bas au marais Vernier



Depuis plusieurs années, le Parc procède au suivi du niveau d'eau sur le marais Vernier tourbeux. Avec une fin d'hiver, un printemps et un été 2019 très déficitaires en termes de pluviométrie, les niveaux d'eau observés au sein du marais ont été particulièrement bas. Ainsi, malgré la réhausse de 10 cm de la cote de gestion mise en place cette année, le triste record du niveau d'eau le plus bas au sein du marais a été égalé le 6 septembre 2019, avec un niveau d'eau de 1,68 m NGF (Nivellement général de France). Les précipitations de cet automne ont permis de remonter un peu mais le déficit est toujours présent. Ceci démontre la nécessité d'améliorer la gestion et le partage de la ressource en eau sur ce secteur entre

les différents usages. Le Parc poursuit l'effort de suivi scientifique et de dialogue territorial en ce sens avec ses partenaires.

### Mieux connaître la richesse des sites Natura 2000



Le Parc a lancé en 2019 une mise à jour de la cartographie des milieux naturels présents sur les sites Natura 2000, dans les vallées de la Seine, de la Risle Maritime et du Vivier. Sur ce territoire en partie labellisé Ramsar, cette étude vise, près de 20 ans après la mise en place de Natura 2000 sur le territoire, à connaître l'évolution des milieux naturels, du fait de l'action de l'homme et de leur évolution naturelle. Celle-ci permettra d'évaluer les actions menées, de comprendre l'évolution du territoire, et ainsi d'adapter les mesures à prendre pour conserver les milieux naturels (faune et flore) en équilibre avec les usages présents sur les sites.

### Signature de la première obligation réelle environnementale



La première obligation réelle environnementale (ORE) a été signée entre le Parc, Mme Mille et M. Jourdainne, propriétaires d'un terrain en zone humide à Arelaune-en-Seine. L'ORE est un outil contractuel récent, créé par la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016. Il permet à un propriétaire, public ou privé, de mettre en place, de manière volontaire et durable, des mesures de protection de l'environnement,

grâce à un contrat passé avec une personne morale garante d'un intérêt environnemental, en l'occurrence ici le Parc naturel régional. Ces heureux propriétaires ont ainsi réalisé leur projet d'acquisition dans le respect d'un cahier des charges écologique. Outre la préservation des haies et du réseau hydraulique, les propriétaires se sont engagés à ne pas utiliser de produits phytosanitaires et à respecter un cahier de pâturage permettant de préserver la flore de la prairie humide et de restaurer celle des berges de la mare. Cet engagement perdurera en cas de changement de propriétaire, car l'obligation réelle environnementale est attachée, non pas aux personnes mais à la parcelle, pour une durée de 99 ans dans ce cas. L'ORE est une vraie opportunité supplémentaire de préserver les milieux humides.

### Que brûlons-nous réellement ?



Avec l'arrivée des premiers frimas de l'automne, l'association Biomasse Normandie a mis en place, en partenariat avec le Parc et la Métropole Rouen Normandie, une expérience de science participative consistant à connaître précisément le volume de notre consommation de bois. Cette expérimentation est réalisée pour le compte de l'Ademe Normandie dans le but d'élaborer un plan d'approvisionnement de bois de chauffage sur le territoire du Parc et de la Métropole. L'étude se déroule durant toute la période de chauffe, une centaine de foyers participent à l'opération. A la fin de cette expérience, un stère de bois (local) leur sera offert en remerciement.

### Des étudiants sur le terrain



L'École spéciale d'architecture de Paris a sollicité le Parc pour travailler sur une commune du territoire avec des étudiants de Master 1 orienté en recherche et urbanisme, s'intéressant plus précisément aux périphéries au sens très large. 12 étudiants ont

travaillé durant le premier semestre 2019 sur le centre bourg de la commune de Bourneville-Sainte-Croix. Après un intense travail d'étude et de cartographie, ils sont restés en immersion sur le terrain durant trois jours. Puis, ils ont présenté leur analyse du territoire par groupe. Au jury final, chaque étudiant a présenté son projet sur un des trois sites sélectionnés.

### Mangez nos pommes !



Le Parc est engagé dans la sauvegarde et la préservation de savoir-faire liés à l'arboriculture et à l'artisanat pour maintenir le patrimoine paysager et une identité caractéristique de la vallée de la Seine. C'est ainsi qu'est née, il y a plusieurs années, la route des fruits. Afin de valoriser les producteurs, les vergers, mettre en avant les circuits courts par la vente à la ferme et la production fruitière de la vallée de Seine, le Parc a développé un nouveau slogan « Avec les producteurs de la route des fruits, on s'égale local ». Deux journées de sensibilisation ont été organisées en septembre, des portes ouvertes et des visites guidées dans les vergers, ont contribué à cette campagne de promotion.

### Visites officielles



Soucieux de faire connaître son territoire et ses actions, le Parc attache une importance primordiale à recevoir les élus de collectivités et les représentants de l'État. L'hiver dernier, Mickaël Weber,

président de la Fédération des Parcs, est resté deux jours sur notre territoire afin de découvrir quelques-unes de nos actions emblématiques. Cet été, Pascal Lehongre, président du Département de l'Eure, a pris connaissance des actions innovantes et expérimentales menées sur le marais Vernier et dans la vallée de la Risle, un site labellisé Ramsar pour la richesse de ses milieux humides. Fin septembre, Pierre-André Durand, Préfet de la Seine-Maritime, Préfet de la Région Normandie, a été reçu par Jean-Pierre Girod, président du Parc, et les élus du bureau. Les discussions ont principalement porté sur l'artificialisation des sols, la biodiversité, l'agriculture et les fonds Européens.

### **Un groupe d'agriculteurs à la découverte des plantes bio-indicatrices**

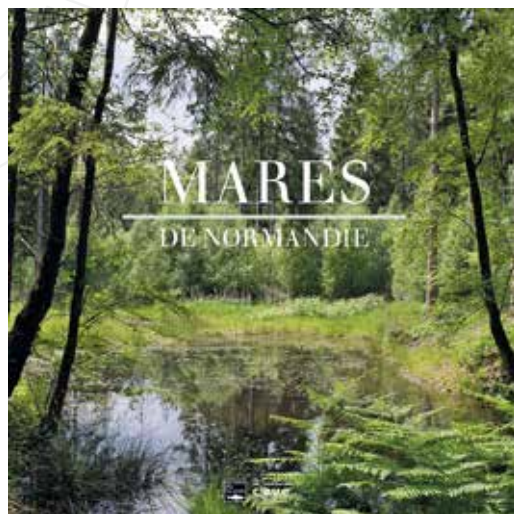


Les prairies humides du Parc sont des milieux d'une grande richesse écologique et servent également de supports de production de fourrage pour les éleveurs. Beaucoup d'entre eux ont fait le choix de mettre en place des pratiques adaptées à leur préservation. Afin de les accompagner dans ce sens, une journée de découverte des plantes bio-indicatrices a été organisée sur le secteur du marais Vernier, Risle maritime, labellisé Ramsar. L'objectif est d'observer les proportions de certaines espèces végétales dans la prairie pour mieux connaître les caractéristiques des sols et ainsi orienter de façon autonome les pratiques de gestion de la parcelle.

### **Les mares se dévoilent**

Présentes dans toute la Normandie, les mares suscitent la curiosité et agrémentent bien souvent le patrimoine historique et le bâti traditionnel. Ce milieu aquatique singulier, vivant au rythme des saisons, est riche de sa flore et de sa faune particulière. Fragiles, les mares méritent autant d'attention que le patrimoine historique. À l'approche des fêtes de fin d'année, le livre « Mares de Normandie », paru aux Éditions des falaises, est une belle idée de cadeau. Un superbe ouvrage créé par le CAUE de la Seine-Maritime, en partenariat avec le Parc. C'est un travail de plusieurs

mois qui a permis de collecter l'ensemble des connaissances actuelles sur les mares à l'échelle régionale. Cet ouvrage permettra de faire découvrir ce patrimoine naturel à un très large public.



### **Une meilleure nourriture pour nos petits**

Le Parc et le Réseau des Civam normands s'engagent ensemble pour accompagner la transition alimentaire sur le territoire du Parc. Le Réseau des Civam normands est une association pour le développement de systèmes agricoles et alimentaires durables et une approche environnementale des comportements. La transition alimentaire désigne la relocalisation et la biologisation de l'agriculture et de l'alimentation. C'est dans ce but que le Parc met en place une stratégie de valorisation et d'expérimentation pour la cantine scolaire de Saint-Paër. Nous nous tenons à disposition des communes du Parc souhaitant une aide à l'animation de la gestion de leur restauration scolaire.



## ACTUS À VENIR

# Soyez acteur de votre territoire

L'hiver, la nature s'endort, les jours sont plus courts, la météo est parfois moins propice aux sorties... mais nous pouvons l'observer, l'analyser, la comprendre. C'est même une période idéale pour certaines espèces. Certains oiseaux migrent, certains poissons se préparent à remonter les cours d'eau pour frayer, c'est le moment de tailler vos arbres, etc. Le Parc propose une nouvelle série de *Rendez-vous du Parc* en cet automne-hiver 2019-2020. Encore une fois, le Parc vous invite à prendre part, par le biais de ces animations, aux actions du Parc. Un Parc

naturel régional n'est pas une « réserve d'indiens » ! C'est un territoire sur lequel nous vivons, nous travaillons, nous nous déplaçons, c'est aussi un territoire pour lequel le Parc cherche en permanence à innover, à expérimenter, à trouver des solutions pour concilier préservation et valorisation de nos patrimoines avec nos activités quotidiennes. Le Parc travaille ainsi en concertation avec de nombreuses



collectivités, des partenaires du monde économique, du monde associatif. Grâce aux *Rendez-vous du Parc*, vous connaîtrez mieux nos actions. Vous y prendrez part et vous pourrez ainsi les faire valoir, les accompagner car chaque habitant du Parc est un ambassadeur de son territoire.

### Calendrier

📅	☰	📍
Samedi 11 janvier, 10h	Initiation au plessage de haie	Sentier de l'Anguille, Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Dimanche 2 février, 7h	Les oiseaux de la tourbière aux aurores	Espace Naturel Sensible du Département de la Seine-Maritime, la tourbière d'Heurteauville
Samedi 8 février, 14h	Les truites jouent à « saute-moulin »	Rives-en-Seine/Saint-Wandrille-Rançon
Samedi 14 mars, 14h	Quel paysage à l'avenir face à la montée des eaux ?	Saint-Pierre-de-Manneville
Samedi 14 mars, 10h	Initiation au greffage d'arbres fruitiers	Maison du Parc, Notre-Dame-de-Bliquetuit
Samedi 21 mars, 14h	Quelle est verte ma forêt !	Touffreville-la-Corbeline
Samedi 17 avril, 10h	Sur les sentiers de Vatteville-la-Rue, entre marais et forêt	Vatteville-la-Rue

## Un plein d'essences... 100 % local !



Depuis plus de 30 ans, le Parc facilite l'accès de ses habitants à des plants via une campagne d'achats groupés. Avec une moyenne de 18 000 plants par an, près de 600 000 arbres et arbustes ont ainsi été plantés, soit près de 300 kilomètres de haie !

Depuis quelques années, le Parc a étoffé sa proposition : les arbres fruitiers (pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers) ainsi que plusieurs types de paillage écologique (BRF et écorces) font désormais partie du catalogue. Nouveauté cette année, la quasi-totalité des végétaux sont labellisés « Végétal local ». Il s'agit d'un label, qui garantit et contrôle l'origine des végétaux. Créée par l'Agence française pour la biodiversité, la marque Végétal local est un outil de poids pour tendre à l'amélioration des pratiques de restauration écologique, de réhabilitation de sites, ou de plantations de haies. Utiliser des végétaux d'origine locale permet de préserver la fonctionnalité des milieux naturels et de retrouver de nombreux services écologiques. Le cahier des charges de la marque, rédigé avec l'appui d'écologues, de généticiens et d'agronomes, permet la conservation de la diversité génétique des espèces végétales, secret de leur adaptation à court et long terme, et support de la résilience des écosystèmes.

Consultez régulièrement le site Internet dédié aux commandes groupées afin d'être informé des dates limites et de livraison.

📍 <http://plantations.pnr-seine-normande.com>

## GOLF DE JUMIÈGES

# Un transfert réussi

Suite au désengagement de l'UCPA au 31 décembre 2014, le Parc, propriétaire historique du golf, a été contraint de reprendre la gestion de cet équipement afin d'éviter sa fermeture et des suppressions d'emplois. Le Parc n'est pas à un challenge prêt, mais celui-ci ne manquait pas de piquant ! Qu'à cela ne tienne, non seulement le Parc a sauvé les emplois, mais avec l'aide de la Région Normandie et de la Métropole Rouen Normandie, il a massivement investi dans du matériel moderne et la rénovation des terrains et du club-house. Et parce que l'environnement est au cœur de son savoir-faire, le Parc a fait du golf de Jumièges une référence en matière de gestion écologique des parcours. Le challenge a été relevé, le golf est relancé et le Parc est désormais heureux de l'avoir transféré le 1<sup>er</sup> juillet 2019 au syndicat mixte de la base de loisirs, elle-même largement soutenue par le Département de la Seine-Maritime.



**3 questions à Bertrand Bellanger,**  
Président du Département  
de la Seine-Maritime

🔴 **Le Parc a géré le golf pendant 4 ans et demi, un cas atypique et unique en France. Quelle en a été la valeur ajoutée ?**

Le Parc s'est appuyé sur un consultant spécialisé dans les éco-golfs. Il a ainsi testé une conversion de flore afin de rendre le gazon plus résistant aux champignons et aux maladies. Il a remplacé les traitements chimiques par des apports nutritifs (notamment à base d'algues) et des opérations mécaniques (de type piquetage). Au final, 2 à 3 traitements par an contre une moyenne de 20 sur un golf classique, avec une qualité très satisfaisante, appréciée et reconnue des golfeurs. Cela a permis également de réduire l'arrosage, un des postes de dépense majeurs d'un golf. En complément, le Parc a propulsé le golf dans une nouvelle dynamique commerciale : tarifs attractifs, rajeunissement de son image avec la création d'un logo et d'une charte graphique, rénovation du club house, promotion des circuits courts avec le restaurant, etc.

🔴 **Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, le syndicat mixte de la base de loisirs a été étendu au golf, il est présidé par Chantal Cottereau. Quelle dynamique et quels objectifs se fixe le Département ?**

Le projet de base de loisirs renouvelé de Jumièges - Le Mesnil se positionne comme une station de sport de nature, orientée vers le tourisme de proximité, à vocation sociale et familiale. Il s'inscrit dans une politique de valorisation de l'axe Seine, dont la route des fruits ou encore l'Abbaye de Jumièges - dont le Département assure la gestion - constituent des atouts complémentaires.

Ainsi, à travers son soutien très significatif, le Département de la Seine-Maritime s'est engagé dans une démarche d'attractivité et de rayonnement des



boucles de Seine, en concertation avec les communes à travers le syndicat mixte.

Ce nouveau projet, qui vise à augmenter l'offre qualitative de services et d'équipements, sera accompagné d'un plan d'investissements de plus de 5 millions d'euros jusqu'en 2024 et d'une démarche de mutualisation et de mise en synergie des deux équipements réunis.

À travers sa vocation affichée d'éco équipement, je crois profondément que notre projet de revitalisation de la base de Jumièges - Le Mesnil peut répondre, d'une part aux attentes de nos concitoyens en matière de développement d'un tourisme durable et familial aux portes d'une grande Métropole et, d'autre part, l'accueil d'un plus grand nombre de publics extra-départementaux.

🔴 **Les efforts réalisés par le Parc en terme de gestion environnementale des terrains vont-ils être poursuivis ?**

Les coopérations seront poursuivies et amplifiées.

Je sais que les deux présidents, Jean-Pierre Girod au titre du Parc, et Chantal Cottereau, pour la base de Jumièges - Le Mesnil en ont la ferme volonté. Dans la continuité des précédentes actions menées, je souhaite que le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande - qui s'étend sur 80 000 hectares - poursuive son accompagnement du syndicat en matière de conseil à l'élaboration de produits touristiques, d'ingénierie environnementale, respectant les ressources du territoire, le développement durable et la qualité de vie.

Protéger et préserver cet environnement exceptionnel, tout en renforçant l'offre qualitative nous autorise à imaginer de belles ambitions pour l'attractivité de la Seine-Maritime.



## LA PAGE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS

# Plaidoyer pour une **alimentation responsable et durable**

Les Parcs naturels régionaux et leur Fédération ont toujours accordé une place centrale à la relance des économies agricoles et alimentaires territoriales, créatrices de valeurs et d'emplois locaux, souvent non délocalisables. Cette orientation autrefois marginale se trouve aujourd'hui confirmée par les questionnements qui s'accumulent sur les performances et la durabilité du système agricole et alimentaire encore dominant. Les exemples sont nombreux et les interrogations légitimes. Les consommateurs s'inquiètent pour leur santé, les citoyens ou associations dénoncent les dégradations environnementales, les collectivités territoriales assistent impuissantes à la concentration ou à la disparition des entreprises et des emplois agricoles et alimentaires. À l'occasion de ses universités d'été, la Fédération des Parcs a formalisé un plaidoyer en faveur de la transition alimentaire et l'émergence d'une alimentation responsable et durable, qui permettra d'accompagner les Parcs dans leurs actions.

Après-guerre, personne ne se souciait des questions de pesticides, de productions intensives, etc. La préoccupation majeure était alors de remettre l'économie en ordre de marche et de nourrir la population. La situation est différente aujourd'hui. Les états généraux de l'alimentation ont révélé l'ampleur de ces préoccupations, dénoncé les excès de la mondialisation et de l'agro-industrialisation du système alimentaire contemporain. L'urgence d'une transition agricole et alimentaire est légitimée et les acteurs des chaînes de production et de consommation des aliments sont déjà engagés sur des chemins de transition.

### Engager une transition innovante

Face à ce constat, la Fédération des Parcs a lancé un débat autour des performances du système agricole et alimentaire, mais aussi des actions de repérage d'initiatives pionnières et des actions de relocalisation

alimentaire. Conformément à leurs missions d'expérimentation et d'innovation, les Parcs s'engagent dans cette transition agricole et alimentaire responsable et durable. Pour y parvenir, la Fédération des Parcs et les Parcs ont décidé de lancer le programme « Les Parcs naturels régionaux, territoires d'alimentation responsable et durable », qui repose sur trois grandes évolutions :

1. Un processus progressif de reterritorialisation du système alimentaire, permettant une revitalisation économique de nos territoires.
2. Une mutation de caractère agroécologique de la production agricole, permettant une revalorisation de nos ressources naturelles, humaines et culturelles plutôt que l'importation d'intrants de synthèse et d'énergies fossiles.
3. Une émergence d'une démocratie alimentaire, permettant une mobilisation des acteurs de la transition et un accès de tous à une alimentation de qualité.

### Susciter et accompagner le changement

La Fédération des Parcs propose ainsi aux Parcs une feuille de route qui consiste à analyser, dans un premier temps, les initiatives d'alimentation durable et responsable des acteurs déjà engagés dans ces chemins de transition. Une phase de gouvernance doit permettre ensuite d'engager un débat local afin d'orienter et organiser les acteurs et leurs initiatives. Un accompagnement permettra ensuite, d'une

part, d'accompagner le changement et l'essaimage des initiatives, mais aussi d'entraîner la dynamique de transition et inciter les autorités publiques à renforcer et multiplier les mesures dédiées à cette transition. Enfin, il faudra capitaliser et valoriser les expériences, renforcer les liens de partenariat entre les Parcs et les territoires pour susciter un effet boule de neige.



DOSSIER

Le Parc, *start-up*  
de *l'innovation*  
depuis 45 ans !

A stylized tree graphic with a dark brown trunk and branches. The leaves are replaced by various words in white, uppercase letters. The words are arranged in a way that they appear to be growing from the branches. The background of the entire page is a photograph of a young girl in a dark jacket and tall brown boots, standing in a shallow, muddy pond. She is smiling and pouring water from a black rubber boot into the pond. The water is splashing and creating ripples. The background shows a line of trees and a cloudy sky.

ÉDUCATION EXPÉRIMENTATION  
INNOVATION MUTATION  
CHANGEMENT HARMONISER  
CRÉATION INVENTION  
ÉTUDE OBSERVATION  
COMPORTEMENT DÉCOUVERTE  
RECHERCHE  
VALORISATION NOUVEAUTÉ



## Le Parc, **start-up** de **l'innovation** depuis 45 ans !

Une autre vie s'invente ici

*La Fédération des Parcs naturels régionaux définit l'innovation comme un processus conduisant à l'émergence d'un service, d'une activité, d'un produit ou d'un procédé nouveau au regard des actions et pratiques habituelles, apportant une solution à une problématique jusqu'alors non ou mal traitée sur le territoire, et qu'aucune action « traditionnelle » n'était en mesure de résoudre.*

*L'innovation constitue l'une des cinq missions confiées par décret en 1967 aux Parcs naturels régionaux. Ceux-ci doivent jouer un rôle pilote et incitatif par rapport aux autres territoires, expérimenter des politiques innovantes, tester de nouvelles démarches d'aménagement, qui peuvent ensuite être reprises ailleurs. L'innovation est pour les Parcs un facteur de progrès social, économique et environnemental. Ainsi, les Parcs sont des laboratoires à ciel ouvert. Ils ont pour slogan « Une autre vie s'invente ici ». Cette signature manifeste l'originalité de la démarche des Parcs, qui place l'humain au cœur d'un territoire aux patrimoines naturel et culturel déjà très riches. Cela illustre également leurs actions au quotidien et répond aux défis sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Leur capacité à innover, à trouver de nouvelles approches expérimentales ou exemplaires, leur manière de fédérer pour mener à bien leurs projets, leur volonté de toujours privilégier les ressources locales, font des Parcs naturels régionaux des pépites, qui se placent en précurseurs des territoires de demain.*

*Depuis 1974, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande applique au quotidien cette dynamique d'innovation. Le principe même de sa création, dans le but de maintenir un poumon vert entre Rouen et Le Havre, est une démarche innovante au cœur des « 30 glorieuses ». Depuis, les projets du Parc ont essaimé sur le territoire et bien au-delà.*



### **Innover pour s'adapter et trouver des solutions**

La première des innovations « made in » Parc, probablement la plus connue puisqu'elle a été répliquée aussi bien localement en vallée, qu'ailleurs en France, c'est le pâturage extensif. C'est au cœur du marais Vernier que cette expérimentation est essayée dans le milieu des années 70. L'idée de base était de trouver la meilleure solution de gestion pour entretenir une réserve naturelle, éviter qu'elle ne s'enrichisse excessivement, tout en l'épargnant le plus possible des entretiens mécaniques. Des vaches écossaises Highland Cattle et des chevaux de Camargue sont choisis, tous deux complémentaires sur le site et suffisamment rustiques pour rester les pieds dans l'eau toute l'année. 40 ans après, l'efficacité est probante. Cette pratique est désormais répandue dans toute la France, où les écologues gestionnaires de zones de protection utilisent vaches, moutons, chèvres, chevaux ou poneys pour paître paisiblement.



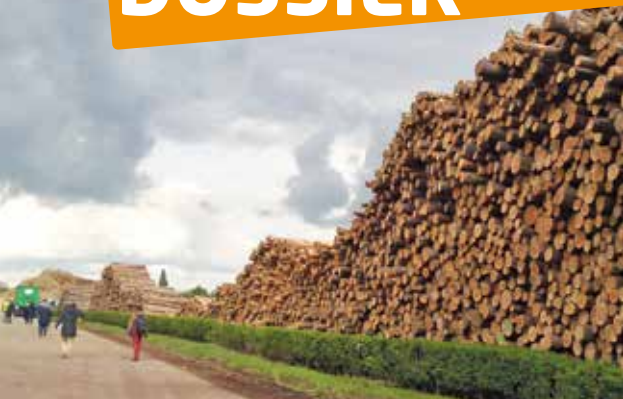
### **Des experts en immersion**

Si la science met son savoir au profit de la nature, le Parc peut se targuer de bénéficier d'une équipe d'experts naturalistes et écologues. Une douzaine d'agents, financés majoritairement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, l'État, et l'Europe, acquièrent des connaissances pointues en vue d'améliorer la gestion et la préservation des milieux naturels. Ils collectent des données, qu'ils partagent et mettent à disposition de différents organismes et collectivités afin d'éclairer des prises de décisions. Leurs méthodes peuvent parfois paraître surprenantes et laisser croire à un scénario de série américaine. En effet, pour compléter les protocoles classiques de suivis d'espèces et d'habitats, le Parc a fait appel en 2015 à une entreprise pour analyser des prélèvements d'ADN environnemental effectués sur le marais Vernier. L'analyse de l'eau d'une mare peut ainsi dévoiler la présence d'amphibiens, de poissons, de libellules ou de mammifères. Autre exemple à Saint-Sulpice-de-Grimbouville, où la Risle qui coule dans cette vallée est sujette aux influences de la marée. Sur l'Espace Naturel Sensible, géré par nos soins par voie de convention avec le Département de l'Eure, un clapet anti-retour situé entre certaines sources et la Risle provoque des discontinuités écologiques avec des incidences sur la faune locale. Depuis avril 2019, avec l'accord des services de l'État, le Parc expérimente, en concertation avec les riverains de ce site labellisé Ramsar, l'ouverture du clapet pour une durée d'un an. Des suivis réguliers permettent d'évaluer les impacts. D'ores et déjà, le Flet, un poisson abondant dans l'estuaire et qui vient se nourrir dans la Risle, a été observé cet été en nette augmentation.



### **Développer des réseaux et filières**

Le Parc est investi pour le développement d'une économie locale soutenue. Disposant d'une parfaite connaissance de son territoire et de ses enjeux, il mobilise son ingénierie pour construire des projets adaptés. Ainsi, avec de nombreux partenaires, il développe la filière bois énergie pour faire en sorte d'utiliser la ressource forestière locale, remobilise des surfaces boisées non exploitées et a rédigé une charte forestière de territoire. De même, dans le cadre de sa mission agricole, le Parc coordonne avec la Métropole Rouen Normandie et Le Havre Seine Métropole une déclinaison territoriale du scénario Afterres 2050. Cet outil a pour objectif de réfléchir à ce que sera l'agriculture et l'alimentation à l'horizon 2050 (voir page 19). En partenariat avec 4 communautés de communes, le groupe d'action locale Leader Seine Normande se charge de la bonne répartition de fonds Européen, à destination de projets publics ou privés (voir page 21). Enfin, au sein même de leur fonctionnement, les Parcs cherchent des solutions



innovantes. Ainsi, avec le Parc des marais du Cotentin et du Bessin, les ressources humaines et financières ont été mutualisées. Enfin, les 4 Parcs naturels régionaux de Normandie communiquent ensemble dans certains cas pour réduire les coûts et afficher une même ambition normande.

## **La transition écologique made in Parc**

En 2017, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France écrivait un « manifeste pour un nouvel humanisme de la nature », incitant à des transitions, des changements de comportement individuels et collectifs, de modes de production, d'habitation et de consommation, etc. S'inspirant de ce manifeste, le Parc et la cellule Leader Seine Normandie accompagnent les habitants désireux de s'inscrire dans la transition écologique. En 2019, 7 d'entre eux ont accepté de faire partie d'un réseau d'acteurs de la transition écologique pour l'éducation au territoire. Ils étaient ingénieur, biologiste, médiatrice culturelle, chanteur d'opéra ou trader, ils sont aujourd'hui maraîcher, éleveur, producteur de fromage, brasseur ou encore boulanger ! Tous sont volontaires pour intervenir dans les collèges et les lycées et parler de leurs parcours, qui incarnent profondément le changement de société à venir. Par le biais de cette démarche, le Parc souhaitent que ces acteurs expliquent concrètement aux jeunes, dans un échange fructueux, comment au jour le jour ils relèvent les enjeux de la transition écologique dans leurs pratiques professionnelles, ce que cela leur apporte dans l'économie de leur entreprise comme dans leur vie de tous les jours. Les jeunes ont besoin de se projeter le plus concrètement possible dans la transition écologique pour mieux la comprendre. Discuter avec eux, écouter comment ces hommes et ces femmes vivent cette transition comme une aventure enthousiasmante, innovante, créative et respectueuse du vivant, c'est leur donner envie de se projeter et de relever eux-mêmes le défi. Si vous souhaitez intégrer ce réseau, n'hésitez pas à contacter le Parc.



## **Et si on faisait cours dehors...**

Innover pour accompagner la transition écologique, cela passe par des gestes parfois très simples, par une reconnexion avec la nature. Le service éducation au territoire du Parc propose d'accompagner des enseignants qui expérimentent l'école du dehors. Toutes les semaines ou tous les 15 jours, les enfants et leur enseignant font cours à l'extérieur dans un coin de nature identifié. Ces projets permettent de tisser des liens essentiels entre l'enfant et la nature tout en travaillant sur les apprentissages dans des domaines très variés (proprioception, vivre ensemble, découverte du vivant, etc.). Actuellement, un institut médicoéducatif (IME) et deux écoles participent à ce projet.



## **Rendre les habitants acteurs de leur territoire**

Le Parc a une vocation de service public, ses actions visent ainsi à améliorer les situations personnelles et collectives des habitants du territoire via des changements de comportements. Depuis 3 ans, le Parc a mis en place *Les Rendez-vous du Parc*. Il s'agit d'un programme d'animations qui a pour but d'expliquer les actions du Parc en y impliquant les participants. Conçus en majorité avec des partenaires, le but de ces *Rendez-vous* est d'apporter de l'information précise, tout en proposant une vision croisée des problématiques. Les participants sont ainsi en immersion avec les agents du Parc : à faire des relevés floristiques avec la conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale du



Marais Vernier ; en forêt pour comprendre comment sont gérés les boisements dans le but d'alimenter la filière bois ; ou encore dans un jardin pour apprendre quelques trucs et astuces pour favoriser l'accueil de la petite faune.

### Des nounous pas comme les autres

Cette interactivité, le Parc la décline dès que possible. Parmi les 5 grandes missions des Parcs naturels régionaux, l'éducation au territoire est l'une d'entre elles. Si les scolaires sont fortement concernés par l'action du Parc, tous les publics sont visés. Depuis peu, le service éducation au territoire du Parc, en partenariat avec le collectif « Éduquer à la nature », travaille avec le relais d'assistantes maternelles de la communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle en proposant aux nounous de passer plus de temps avec les tout-petits en extérieur. À l'heure où les préoccupations environnementales et le changement climatique ont plutôt bonne côte dans l'opinion publique, cette action résonne aux oreilles des assistantes maternelles et des parents des enfants en bas âge. Soucieux des problèmes qu'engendrent les écrans (pertes cognitives, retards de langage, etc.), nombreux sont les parents à chercher des solutions pour détourner leurs bambins de ces pièges à images. Des séances de coaching, des journées de partage et des soirées thématiques ont débouché sur un « Défi nounou nature », qui a pour objectif de doubler le temps passer en extérieur. Cela passe par des petits jeux, du jardinage, des balades, etc., le Parc envisage aujourd'hui de décerner un label aux assistantes maternelles ayant suivi la formation et s'engageant dans cette dynamique.



### Se mettre au vert au travail

La nature est partout ! Dans son jardin, sur les bords de route et sur votre lieu de travail. Qu'il s'agisse d'un bureau, d'une usine ou d'une collectivité, le bâtiment dans lequel vous travaillez peut se situer sur un site sensible pour le déplacement des espèces. C'est le cas de la zone d'activités de Saint-Ulfranc, à Pont-Audemer, où les entreprises sont toutes situées dans ou à proximité immédiate de milieux humides. En partenariat avec Cardere, le Parc propose aux entrepreneurs de s'engager dans des actions d'aménagement pour rendre leur site plus « perméable » au déplacement et à l'épanouissement des espèces sauvages. Ce dispositif appelé « Renaturons-nous » a ainsi permis de transformer des bacs de rétention d'eau en mare, plus favorables aux amphibiens et à la flore, d'installer quelques passes à hérisson dans les clôtures ou encore des gîtes à chauve-souris ou des nichoirs, implanter des vergers, faucher tardivement la pelouse, etc. Dans chaque entreprise, en concertation avec le dirigeant,

un groupe de salariés volontaires a été formé pour mettre en place ces actions qui rendent le travail... un peu plus naturel !

### Une approche globale des patrimoines

En 2010, avec le partenariat technique et financier du pôle Inventaire du service des Patrimoines de la région Normandie, le Parc a lancé un projet expérimental d'inventaire croisé des patrimoines. Il s'agit de recenser le patrimoine bâti, les éléments paysagers associés et collecter la mémoire orale, afin d'avoir une vision globale et dynamique de la commune ou du territoire inventorié. Les données récoltées sont ensuite analysées, valorisées via l'édition d'un livre de la collection « Au fil des patrimoines ». Des cartes interactives du patrimoine, accessibles sur le site du Parc et des communes concernées, reprennent l'exhaustivité de l'inventaire. 6 guides ont été publiés, le 7<sup>e</sup> est en cours (voir page 16). Au-delà d'une mise en avant de la richesse des communes concernées, l'inventaire croisé est un outil d'aide à la décision pour les élus, les données sont utilisées pour rédiger les documents d'urbanisme et aident à orienter leurs décisions.



### Plantons le décor !

Parmi tous les bons plans du Parc, en voici un qui connaît un succès fou au point même de rendre jaloux les habitants hors territoire : les commandes groupées de plants d'essences locales. Toute belle histoire a une genèse. Celle-ci remonte à une tempête qui a soufflé en 1987, et dont les dégâts ont mobilisé le Conseil Général de Seine-Maritime, le CAUE et le Parc. La première commande groupée était née. Le Parc a continué ensuite à inciter les habitants de son territoire, chaque année, à planter des essences locales, plutôt que des thuyas ou des lauriers, non adaptés à long terme à nos sols, nos climats et notre biodiversité. En sélectionnant rigoureusement, via des appels à candidatures, des pépiniéristes, le Parc permet ainsi aux habitants de bénéficier de tarifs avantageux et de plants de qualité. L'offre s'est élargie progressivement aux fournitures, paillis, puis aux arbres fruitiers. 18 000 plants par an sont ainsi distribués chaque année sur le territoire. Depuis plus de 30 ans, cela représente donc 600 000 arbres et arbustes, soit environ 300 kilomètres de haies ! Cette année, le Parc innove à nouveau, la quasi-totalité des végétaux proposés sont labellisés « végétal local », une marque créée par l'agence française de la biodiversité. Cela signifie que les végétaux sont issus de notre région biogéographique, le bassin parisien nord, et d'un grand nombre de pied-mères, multipliant ainsi la diversité génétique de l'espèce





## LE PARC EN ACTION

### Éducation au territoire

# *Jamais sans mon marais !*

Le marais communal de Caudebec-en-Caux à Rives-en-Seine est un véritable écrin de nature sauvage inséré dans le tissu urbain de la ville. Sur ce site, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a un objectif de gestion de la nature mais également de sensibilisation des habitants. En partenariat avec l'association Globules Edition, des enfants ont découvert ce marais dans toutes ses dimensions et ont été suivis par une écrivaine et une photographe. Un ouvrage a été tiré de cette expérience.

« 10 mots, 10 textes, 10 photos, Balade au marais de Caudebec en Caux » est un projet d'éducation au territoire pour sensibiliser élus et habitants à l'importance de maintenir des écrins de biodiversité en ville afin de se les approprier et de mieux cohabiter avec eux. Le service Éducation au territoire du Parc a accompagné des membres du conseil municipal des jeunes de la ville de Rives-en-Seine et à leur ouvrir le marais, habituellement fermé au public. L'objectif était de leur permettre une appropriation par le corps, avec une double approche, naturaliste et sensible, voire même très inspirée des tendances actuelles de la reconnexion à la nature par l'expérience de nature et l'immersion. Une écrivaine de la maison d'édition Globules, Christine Ternat, une photographe indépendante, Isabelle Le Bon, et une animatrice en éducation au territoire du Parc, Mélanie Cosquer, ont travaillé de concert avec les enfants.

Cinq demi-journées d'immersion et de création collective ont permis de faire émerger des questions, des sensations, des émotions et de partager les représentations et impressions que nous procurent ce bien commun : le marais communal. L'ensemble de ce travail a ensuite été compilé par Globules éditions dans un livre recueil, dévoilant les impressions et l'expérience vécue par les enfants. En mai dernier, le projet a été présenté par les enfants aux élus de la commune et aux familles, puis le livret a été diffusé dans les lieux publics de la ville. Il sera disponible à MuséoSeine pendant les congés de Noël en lien avec l'exposition retraçant le parcours « Je découvre mon Parc » sur le marais de Caudebec-en-Caux réalisée par la classe de Mme Masson de l'école Jacques Prévert.

Ce projet a été financé par le Parc et ses partenaires : l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Département de la Seine-Maritime. Il a été soutenu dans sa réalisation par la MJ4C et les élus locaux de Rives-en-Seine.



## Biodiversité

# Précision et minutie au service de la nature



Un suivi floristique est un travail d'inventaire des plantes sauvages et/ou de la végétation. Cet état des lieux permet de prendre connaissance avec le milieu ou bien d'actualiser des données collectées lors d'un inventaire précédent. Ce suivi est ensuite utilisé pour déterminer des mesures de gestion de ce site. Exemple avec le marais de Caudebec-en-Caux.

Au sein du pôle biodiversité du Parc, Rachel Siccard est botaniste et parmi ses missions, elle effectue des relevés floristiques des terrains gérés par le Parc en zones humides. Le marais de Caudebec-en-Caux est un site atypique. Historiquement isolé de la Seine, il a la particularité d'être quasiment en centre-ville, à proximité immédiate de logements, du collège et des installations sportives. Bordé par les deux rivières qui traversent la commune, l'Ambion et la

Sainte-Gertrude, il est composé de prairies, d'une roselière, de trois mares, d'un fossé et des deux rivières. Cette diversité de milieux humides est propice à la biodiversité. Chauves-souris, oiseaux, amphibiens et insectes s'épanouissent ici, avec quelques espèces rares comme le Criquet ensanglanté ou l'Aeschna printanière, une libellule.

### Une méthodologie rigoureuse

Durant les beaux jours de 2019, Rachel Siccard a parcouru ce marais en long, en large et en travers, relevant toutes les plantes présentes. Ce travail minutieux permet de déterminer les différents types de végétation (prairies, boisements, roselières, etc), de repérer les espèces communes, les espèces patrimoniales, c'est-à-dire celles qui sont rares, protégées ou menacées d'extinction, mais aussi les plantes exotiques envahissantes. Toutes ces données sont ensuite intégrées dans une base de données puis reportées sur une carte, afin d'avoir une vision spatiale de la flore du site. Ce suivi effectué tous les 5 ans environ permet de suivre l'évolution du site, de donner des préconisations et de déterminer des mesures de gestion. Par exemple, accentuer ou diminuer le pâturage par les chevaux de Camargue, procéder à une fauche, laisser certaines zones sans gestion, etc. Les résultats obtenus font état d'un site très riche. 160 espèces floristiques ont été observées, une végétation très abondante et la présence d'espèces menacées et rares dans la région : Ményanthe Trèfle d'eau, Orchis négligé, Laïche ampoulée ou Hydrocotyle commun. À l'inverse, la Renouée du Japon, une plante exotique envahissante des milieux humides est également présente. Dans le but de limiter la propagation de cette espèce qui colonise le milieu et empêche les autres plantes de se développer, des fauches sont effectuées plusieurs fois par an afin de l'épuiser. De manière expérimentale et très encadrée, les fauches sont ensuite emportées, mises à sécher sous serre et brûlées grâce à un arrêté préfectoral qui l'autorise. Toutes ces mesures permettent le maintien de cet îlot de biodiversité en cœur de ville et dont les riverains et touristes peuvent profiter via un circuit qui en fait le tour.

### Retour à la nature à Foulbec

À Foulbec, sur un site classé Natura 2000 au cœur de la vallée de la Risle, le Parc, l'ONF et la commune se sont associés pour favoriser la mise en place d'un boisement alluvial. En 1984, des parcelles communales avaient été plantées de peupliers, dans une perspective de valorisation économique, et exploitées en 2013. Suite à cela, il a ainsi été décidé de replanter 1 500 arbres adaptés au site : saules, chênes pédonculés, peupliers noirs, etc., et de les laisser vieillir sur pied. Le Parc a réalisé des suivis scientifiques (amphibiens, oiseaux, végétations, insectes, pédologie, hydrologie), afin de suivre le projet expérimental. Ce projet a été concrétisé grâce à un contrat Natura 2000, il contribuera à la reconstitution d'un boisement alluvial, à la conservation du peuplier noir et au maintien de l'accueil des cigognes.





## Culture

# Le patrimoine s'affiche en ligne

La mission d'inventaire croisé est un projet expérimental lancé par le Parc en 2010. Cette mission est réalisée avec le partenariat scientifique, technique et financier du pôle Inventaire du service des Patrimoines de la Région Normandie. L'objectif est d'identifier, étudier, faire connaître et valoriser le patrimoine local, dissocié en trois catégories : le patrimoine bâti, les éléments paysagers associés et la mémoire orale. De ce travail de terrain est ressorti un guide papier et une carte interactive en ligne.

Depuis 2013, le Parc a mené des inventaires croisés sur plusieurs communes de Seine-Maritime et de l'Eure (Yvetot ; Petiville, Saint-Maurice-d'Etelan et Norville ; Allouville-Bellefosse et Bois-Himont ; Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon ; Le Trait et Yainville ; Honguemare-Guénouville, Le Landin et Barneville-sur-Seine). Ces six opérations se sont déroulées chacune sur une durée d'un an environ et ont toutes été couronnées par la publication d'un guide de la collection « Au fil des Patrimoines ». Cette publication, accessible à tous et abondamment illustrée, donne les principales clés de lecture et propose une approche synthétique et transversale du territoire étudié. Pour permettre au lecteur d'en savoir plus et pour toucher un nouveau public d'internautes, le Parc a conçu un nouvel outil de cartographie dynamique, convivial et ergonomique. Ces plateformes en ligne permettent de valoriser l'exhaustivité des informations recensées durant la campagne de terrain. À partir d'une carte conviviale et de textes calibrés, l'internaute navigue de façon intuitive au gré de différentes rubriques thématiques adaptées aux richesses des communes concernées. Une façon innovante et moderne de présenter et de s'approprier le patrimoine.

Les plateformes correspondant aux différentes aires d'étude sont accessibles depuis la page d'accueil du site Internet du Parc : [pnr-seine-normande.com](http://pnr-seine-normande.com)

### Travail en cours sur la boucle de Brotonne

Cette année, l'étude porte sur les communes d'Arelaune-en-Seine, Notre-Dame-de-Bliquetuit et Vatteville-la-Rue, qui forment une entité cohérente autour du massif de Brotonne. Ces trois communes partagent une histoire ancienne, qui relie les comtes de Meulan installés à Vatteville-la-Rue aux marquis de La Mailleraye et qui se révèle par les activités humaines axées autour de la marine de Seine et de l'exploitation du bois de la forêt de Brotonne. Elles ont encore en commun des caractéristiques paysagères spécifiques à cette presqu'île, partagée entre les espaces de marais gagnés sur l'endiguement de la Seine, les terrasses alluviales le long desquelles s'est implanté l'habitat et se sont développées les voies de circulation (parmi lesquelles la route des chaumières), et le massif de Brotonne au sein duquel s'est fossilisé un riche patrimoine archéologique. Le guide papier et la plateforme en ligne correspondante seront disponibles dans la seconde moitié de l'année 2020.





## Paysages

# Observer pour mieux décider



Le Parc, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime, le Conservatoire des espaces naturels Normandie Seine et le Centre photographique Rouen Normandie s'associent pour créer un observatoire photographique des paysages (OPP) de la vallée de Seine. Cette démarche, à la croisée des regards culturels, scientifiques et techniques, permettra de mettre en place un outil de connaissance et de révélation des enjeux et des dynamiques d'évolution des paysages. L'OPP favorisera l'élaboration de politiques d'aménagement qualitatives en faveur des paysages, pour le bien-être de nos territoires.

L'observatoire photographique des paysages est un outil développé par le Ministère de l'Écologie en 1991, afin de constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces, ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause. Il se matérialise sous la forme de prises de vue, réalisées sur un territoire donné et reconduites régulièrement dans le temps, dans les mêmes conditions techniques. Cette reconduction régulière, suivant les mêmes conditions, met en évidence les évolutions et les dynamiques en œuvre et permet de réorienter favorablement l'évolution du paysage. D'autres OPP existent. En Normandie et sur l'axe Seine, les Parcs naturels régionaux du Vexin Français et des marais du Cotentin et du Bessin ont développé le leur, un autre existe pour les plages du Débarquement. L'observatoire de la vallée de Seine s'étire de la boucle de Moisson (Yvelines) jusqu'à l'estuaire de la Seine. Il viendra compléter les observations existantes.

### Un territoire hors du commun

La vallée de Seine bénéficie d'atouts extraordinaires, à plusieurs titres, qui ont conduit à la mise en place de cet outil. Tout d'abord l'économie, la Seine est un grand corridor fluvio-maritime, sur lequel navigue des géants des mers entre d'impressionnantes infrastructures

portuaires que ce sont Le Havre, Port-Jérôme, Rouen et Paris. Tout aussi important, les visiteurs du monde entier sont attirés par une offre touristique liée au patrimoine bâti exceptionnel (abbayes, châteaux, etc.), et à la culture, la Seine est notamment le berceau du mouvement impressionnisme. Enfin, sur le plan environnemental, de nombreux espaces naturels sont classés (Ramsar, Natura 2000, etc.). De cette variété ressort un territoire aux enjeux parfois contradictoires ou difficilement conciliables, qui est également soumis aux dynamiques naturelles liées au changement climatique : élévation du niveau d'eau, ruissellement, érosion du trait de côte, montée des températures, etc. Cet observatoire apportera des données sensibles sur ces dynamiques.

### Une méthodologie déclinée localement

Deux photographes ont été retenus pour constituer cet observatoire, Claire Tenu et Maxence Rifflet. Ils auront pour mission de sélectionner 40 points de vue, auxquels s'ajouteront 20 autres déterminés par les structures fondatrices de l'observatoire. Des actions de médiation et de sensibilisation auront pour but de faire participer les habitants, des acteurs publics ou privés, afin de croiser les regards, les points de vue et d'enrichir les photographies par des paroles. Les premiers rendus photographiques sont attendus pour juin 2020, avec une valorisation des résultats dès la fin de l'année.



## Économie

# Le tourisme ornithologique prend son envol

Le Parc, grâce à sa situation géographique idéale entre terre, fleuve et mer, constitue un intérêt majeur pour les oiseaux. Prairies humides, fleuves et rivières, plans d'eau, marais, vasières, roselières, falaises, boisements sont autant de milieux qui accueillent des espèces très diversifiées. Fort de cette richesse, le Parc souhaite proposer une offre touristique pour les passionnés d'ornithologie.

Entre randonnées et observations de la faune sauvage, le tourisme naturaliste représente un fort potentiel qui peut contribuer au développement de l'économie locale. Loin du tourisme de masse, le tourisme d'observation de la faune, et notamment des oiseaux, est un secteur de niche s'adressant à un public de passionnés. La clientèle cible est d'abord britannique. En effet, la Grande-Bretagne compte plusieurs millions de passionnés en la matière, qu'on appelle des « birdwatchers », dont le but est d'observer des oiseaux dans leur milieu de vie, à l'état sauvage. La clientèle étrangère en provenance des pays du Nord de l'Europe, ainsi que le public français, témoignent également d'un intérêt croissant pour les offres de tourisme de nature.

### Coordonner l'offre pour un tourisme durable

Dans le cadre de l'animation des routes touristiques (route des chaumières et route des fruits) et le développement de la marque « Valeurs Parc naturel régional » à destination des prestataires touristiques, le Parc témoigne de sa volonté de s'inscrire dans la promotion d'un tourisme durable. Comme une dizaine d'autres Parcs naturels régionaux en France, le Parc des Boucles de la Seine Normande, soutenu par des fonds européens Leader, a choisi de se positionner sur une offre de tourisme ornithologique. Pour cela, il joue un rôle de coordination des partenaires locaux, tels que la Maison de l'estuaire, la Ligue pour la protection des oiseaux, le Groupement ornithologique normand, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, la Fédération de chasse de l'Eure. Des brochures touristiques sur les espèces d'oiseaux et les sentiers favorables à leur observation sont éditées par le Parc depuis 2016. La brochure « Où observer les oiseaux ? » est ainsi éditée pour répondre à la demande des visiteurs. Enfin, le Parc va également mener des actions de qualification des acteurs qui accueillent la clientèle sur le territoire. Des formations pour les hébergeurs et les guides nature seront ainsi

proposées pour répondre aux besoins spécifiques de la clientèle touristique.

### Les Parcs naturels régionaux de France, l'excellence ornithologique

Une dizaine de Parcs naturels régionaux de France valorisent la richesse ornithologique de leur territoire en participant depuis près de 20 ans au « British Birdwatching Fair », le plus grand rassemblement international dédié au tourisme naturaliste, qui se déroule chaque année en Angleterre. L'édition 2019 a accueilli 23 000 visiteurs en trois jours. Dans cette dynamique, le Parc s'engage avec huit autres Parcs dans un projet de coopération Leader, afin de réaliser une stratégie marketing commune visant à conquérir de nouveaux marchés. L'opération a pour but de faire des Parcs naturels régionaux de France une destination d'excellence pour le tourisme ornithologique, en proposant une offre touristique structurée, lisible, diversifiée et complémentaire à destination de la clientèle nord-européenne en quête constante de nouvelles destinations.



## Alimentation

# Et demain, qu'est-ce qu'on mange ?



Devant les préoccupations justifiées face à l'agriculture intensive, le Parc soutient un autre type d'agriculture, locale, respectueuse des ressources et de la santé publique. Un travail global d'accompagnement de la transition alimentaire est engagé sur le territoire. Recensement des producteurs locaux et des nouveaux modèles de production, travail sur l'approvisionnement local, le Parc s'investit pour l'agriculture et l'alimentation de demain. Une réflexion est lancée en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, pour une vision prospective locale de l'agriculture et de l'alimentation à l'échelle 2050.

Le Parc a répondu à un appel à projet du programme national pour l'alimentation en région, mis en place par le ministère de l'Agriculture, dont il est sorti lauréat. L'association Solagro, à l'origine du scénario Afterres 2050 (voir encadré), conduit techniquement l'étude. Le projet consiste en une analyse des dynamiques territoriales à l'échelle des trois collectivités partenaires sur les thématiques agricoles et alimentaires, afin de décliner le scénario Afterres 2050 localement. Un travail de modélisation sera mis en place pour prendre en compte les particularités du territoire d'étude et proposer des perspectives agricoles et alimentaires à l'horizon 2050. Quels changements de pratiques et de types de productions adopter ? Il s'agira ici de se questionner sur les circuits courts, la vente directe, la filière Agriculture Biologique, la relocalisation de certaines productions, etc. De cette étude, une synthèse permettra d'établir une liste d'actions capables de répondre aux enjeux alimentaires et agricoles de demain. Le caractère participatif du projet contribuera à une appropriation des habitants, des élus et des collectivités du territoire. L'intérêt pour les 3 partenaires est de travailler ensemble et de se donner des priorités communes sur un territoire complémentaire, le territoire du Parc étant plutôt reconnu comme bassin de production pouvant alimenter les deux gros bassins de consommation qui l'entourent.

### Afterres 2050, qu'est-ce que c'est ?

Acronyme d'agriculture alimentation forêt terre, c'est un clin d'œil au mot anglais « after » (après), avec une référence à l'année 2050, horizon du scénario. C'est une démarche associative, menée par Solagro, qui a mobilisé des scientifiques, des agriculteurs, des acteurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'énergie et du climat et bien sûr les adhérents de Solagro. Prenant en compte des milliers de critères et de données de consommation, ils ont abouti à une prospective chiffrée. Ce n'est pas un scénario alarmiste, c'est un travail qui montre que le changement est réalisable, en particulier pour les agriculteurs qui ont la formidable mission de nourrir l'humanité, mais aussi par chacun en agissant sur son comportement alimentaire, ses achats, ses activités, etc.

À titre d'exemple, à l'échelle nationale, Afterres définit une assiette qui contiendra en 2050 un tiers en plus de céréales, de fruits, de légumes, et moins de sucre ! C'est un régime qui s'apparente aux régimes méditerranéens d'aujourd'hui.



## Filière bois-énergie

# ***La haie, ressource locale et utile de A à Z***

L'arbre est un marqueur fort du territoire du Parc. Si la forêt couvre 30 % de sa superficie, le bocage est également présent dans nos campagnes. Qu'il soit isolé, en haie champêtre, en boisement, en alignement ou entourant un clos-masure, l'arbre peut être exploité pour différents usages, notamment pour alimenter un réseau de chaleur, individuel ou collectif. Le Parc travaille afin de mettre en relation tous les acteurs de la filière, de la plantation au bois énergie, pour faire en sorte que le bois de votre poêle ou de votre chaudière collective soit local.

Qu'elle soit taillée, champêtre, haute ou basse, au-delà de son aspect esthétique, la haie joue un rôle important de corridors écologiques, c'est-à-dire qu'elle permet à de nombreuses espèces (insectes, mammifères, oiseaux) de trouver un refuge, leur alimentation et de circuler en sécurité. Au-delà de cette fonction écologique indispensable, la haie apporte d'autres services : préservation des sols, stockage de carbone, protection des animaux d'élevage et des cultures. Toutes ces qualités, reconnues par tous, reposent cependant sur un équilibre fragile. En effet, l'ensemble des coûts liés à la plantation et à l'entretien des haies ne peuvent être supportés que par la valorisation des produits issus de la gestion de ces alignements. C'est donc dans un objectif de préservation et de restauration du maillage de haies que le Parc travaille aux deux extrémités de la filière, à savoir la plantation de haie et leur valorisation en énergie.

### ***Plantons le décor...***

Soutenu par la Région Normandie, le Parc assure l'accompagnement technique des habitants du territoire, et notamment des agriculteurs, pour des projets de plantations de haies champêtres. Ces haies doivent concourir à la restauration des continuités écologiques et donc se situer hors des milieux urbanisés. Le Parc apporte des conseils aux propriétaires, que ce soit sur le

choix des essences les plus adaptées au type de haie souhaitée, sur les techniques de plantation ou bien sur la sollicitation des entreprises pour la réalisation des plantations. Une aide à l'investissement pourra être sollicitée auprès de la Région pour concrétiser ces projets.

### ***...et chauffons nos foyers***

Parallèlement à cette démarche, le Parc est engagé avec Dinan Agglomération et des partenaires Finlandais dans un projet consistant à étudier les possibilités de vente de chaleur issue de biomasse (arbres, haies, etc.) à des collectivités et des collectifs de citoyens. L'objectif est de proposer aux particuliers le même type d'offre que les fournisseurs d'énergie fossile (gaz, fioul, etc.), mais en valorisant les bois du territoire via une énergie renouvelable. Dans ce cadre, le Parc souhaite proposer aux usagers un seul interlocuteur, qui assure l'installation et la maintenance de la chaufferie bois, la fourniture du combustible, la gestion des cendres, etc. Les collectivités et les citoyens pourront s'ils le souhaitent être partie prenante de cette structure porteuse (Scop, syndicat mixte, etc.) et ainsi participer directement, en tant que consommateur mais également comme acteur, à la valorisation des haies. L'Europe est au cœur de ce projet de coopération, en finançant les études et les échanges via ses financements Leader.

Leader

# Les 3 pommes Épagnoles, un projet 100 % pur jus !



Depuis 2016, le programme Leader Seine Normandie soutient l'innovation en zone rurale, en accompagnant les porteurs de projets qui s'investissent dans le développement du territoire. Porté par le Parc avec 4 intercommunalités : Lieuvin-Pays d'Auge, Pays de Honfleur Beuzeville, Pont-Audemer Val-de-Risle et Roumois Seine, l'équipe Leader a été contactée par l'association « Les 3 Pommes Épagnoles » pour l'accompagner dans son projet de ligne de pressage de fruits. L'objectif est aujourd'hui atteint : venez avec vos fruits et repartez avec votre jus !

Créée en mars 2017, l'association « Les 3 pommes Épagnoles » rassemble une quinzaine de bénévoles et termine en cette fin d'automne sa troisième campagne de pressage. Dans une partie de la ferme communale, dite Ferme Pinchon à Épaignes, c'est ici qu'a été installée une ligne de pressage de fruits, essentiellement destinée aux pommes et poires. « *Que faire de toutes ces pommes qui restent sous nos pommiers ? C'est après avoir bu chez des amis un jus de pommes produit avec les fruits de leur jardin et pressé par une association, que je me suis dit : "Pourquoi ne pas faire une ligne de pressage de fruits à Épaignes ?" C'est ainsi qu'est né le projet* » explique Marie-Paule Leblanc, présidente de l'association et maire de la commune. Pour voir le jour, l'association devait trouver des financements. Le projet a été soutenu par l'Europe, via le programme Leader Seine Normandie, la commune et un financement participatif. « *L'aide de l'Europe nous a permis d'offrir un service de qualité aux habitants* » confie Gilles Leblanc, bénévole des 3 pommes Épagnoles. L'association propose aux particuliers de presser leurs pommes à cidre ou à couteau. Il suffit de venir avec ses fruits le matin, de participer au pressage avec les bénévoles et vous repartez quelques temps plus tard avec un bon jus de fruits frais, mis en bouteilles d'un litre ou dans des pouch'up de 3 litres. Ces briques pasteurisées permettent de conserver le jus pendant une année.

### Valorisation des produits normands

« *Tout le monde peut venir presser ses pommes, ce n'est pas réservé aux Épagnois, nous recevons des habitants venant de différents endroits* » rappelle

la présidente. En effet, ce projet participe dans un premier temps à la valorisation des fruits de notre terroir normand, à la préservation des clos normands qui disparaissent mais également au renforcement du lien social entre les habitants, les bénévoles et les adhérents. Les personnes qui viennent presser leurs fruits participent avec notre équipe à la production de leurs jus, cela facilite les échanges et la création de liens entre nous ».

**📍 L'association est ouverte sur rendez-vous tous les jeudis, vendredis et samedis, à partir de 9h à la ferme communale, route de Pont-Audemer, 27260 Épaignes. Renseignements au 06 12 56 77 45.**

### Rappel : qu'est-ce que Leader Seine Normandie ?



-  **3 150 000 €** dédiés à la stratégie de développement local du territoire
-  **48 projets** sélectionnés et accompagnés sur le territoire Leader
-  **2 000 000 €** déjà réservés pour les projets
-  **60 %** de projets privés et **40 %** de projets publics
-  **36 500 €** attribués en moyenne par projet



## PORTRAIT D'ASSOCIATION

# L'empreinte de l'histoire sur le territoire

Fondé en 1976, le Groupe archéologique du val de Seine (GAVS) est une association de bénévoles dont l'objectif est de favoriser la recherche archéologique et la protection des vestiges sur le territoire du Parc et plus largement au sein de la vallée de la Seine. Ses membres sont des archéologues amateurs, des étudiants et des professionnels qui réunissent leurs savoir-faire et mettent leurs connaissances au service du public, des enseignants et des élus.

Parmi les activités du GAVS actuellement, des prospections géophysiques ont été engagées sur un important site gallo-romain aujourd'hui fossilisé sous le couvert forestier de la forêt domaniale de Brotonne. L'opération sera reconduite en 2020 et comportera quelques sondages archéologiques, dont les résultats contribueront à l'élaboration d'un projet scientifique qui se développera sans doute sur plusieurs années. Non loin de là, à la demande de la commune de Vatteville-la-Rue, le GAVS assure depuis 2018 des travaux de débroussaillage sur le site du château médiéval, désormais entièrement propriété de la collectivité. Il s'agit là de la première étape d'un projet dont l'objectif est à terme d'assurer la conservation et la valorisation de l'édifice, protégé au titre des Monuments Historiques. À partir de 2020 commencera une nouvelle étape, des travaux de confortement et de stabilisation des

maçonneries à entreprendre avec l'autorisation et sous le contrôle des services de l'État.

### Transmettre les connaissances

Les membres de l'association participent, à la demande du Parc ou d'autres collectivités, à l'encadrement de visites sur le terrain. À ces occasions, le croisement des connaissances historiques, archéologiques et environnementales permet aux participants de mieux appréhender les évolutions et les changements qui affectent nos territoires sur la longue durée. La prise en compte des évolutions sur plusieurs millénaires, à l'échelle de l'interglaciaire actuel (Holocène), apporte un éclairage plus complet sur l'évolution des enjeux homme/environnement, dimension susceptible de modifier les choix de gestions futurs.

### Des poteries cuites comme il y a 21 siècles

En 2005, sur le site de la Maison du Parc, le GAVS a créé une réplique d'un four gallo-romain augustéen (-27/+14). En 2003, l'association avait été sollicitée par le service archéologique du département de la Mayenne pour reconstituer un four expérimental sur leur site. Par manque de plan archéologique mayennais exploitable, c'est un modèle haut-normand qui avait été exploité. En 2004, un four parfaitement conservé était découvert à Jublains. Juste retour des choses, c'est le modèle de Jublains qui a été reproduit à la Maison du Parc.

Deux fois par an, plus selon les demandes, des cuissons de

céramiques y sont organisées. La structure aménagée à demeure est une reconstitution expérimentale d'un four de potier à flamme nue. Le contact direct entre les gaz issus du foyer et les pièces à cuire placées dans le laboratoire permet de jouer sur la couleur de ces dernières (réaction d'oxydo-réduction de l'hématite en présence de monoxyde de carbone). Lors de la cuisson de printemps, le four est laissé ouvert en phase de refroidissement, ce qui entraîne une réoxydation partielle ou totale des pièces cuites (résultats proches de ceux obtenus dans un four électrique). À l'automne, la réduction est maintenue et accompagnée d'une fumigation. Les pièces sortent grises, noires,

voire métallescentes si leur surface a été soigneusement polie en cours de façonnage. Ces cuissons sont ouvertes aux amateurs et aux professionnels qui souhaitent profiter des possibilités techniques offertes par ce type de four.

📞 Thierry Lepert 02 35 05 31 15



## PORTRAIT D'HABITANT

# Châtelain, bien plus qu'un métier



Certains sont tombés petit dans une marmite de potion magique, lui, c'est arrivé un peu plus tard, à l'adolescence. Et sa potion magique, c'est le patrimoine, l'histoire, les vieilles pierres. Non, il ne s'agit pas de Stéphane Bern... même si désormais ils se connaissent, mais de Nicolas Navarro, propriétaire du château du Taillis, à Duclair. Avec son équipe de bénévoles, il restaure et anime cette immense bâtisse et son Parc. Star des médias grâce à la mission Bern qui a permis la restauration de la serre, le château du Taillis est une locomotive touristique et économique pour Duclair et bien au-delà...

Depuis 21 ans, Nicolas Navarro y passe ses jours... parfois ses nuits. Il est à la fois plombier, couvreur, tailleur de pierre, peintre, bûcheron, jardinier... et n'a ni Rolls ni domestique ! La vie de château n'est pas ce qu'il pouvait imaginer enfant, mais il en a fait sa vie et il ne l'échangerait aujourd'hui pour rien au monde ! La construction du château du Taillis a débuté dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. De type seconde renaissance italienne pour sa partie centrale (unique bâtiment de ce type en Seine-Maritime), l'édifice a été rallongé au XVII<sup>e</sup> dans un style Louis XIII et à nouveau agrandi au XVIII<sup>e</sup>. Le Parc de 5 hectares qui entoure le château est aménagé à la Française jusqu'à son réaménagement partiel à l'Anglaise au XIX<sup>e</sup>. Il est composé d'écuries, de granges, d'une orangerie en forme de temple Gréco-romain au style architectural totalement atypique, et d'une serre remarquable en fer forgé de 1870, d'une superficie de 70 m<sup>2</sup>, témoin de l'art du jardin au XIX<sup>e</sup> siècle.

### « La mission Bern a sauvé ma serre ! »

« Pour financer l'entretien et la restauration de tout ce patrimoine, nous organisons des mariages, des séminaires, des dîners de croisiéristes (surtout des Américains), mais aussi de nombreuses animations en lien avec le patrimoine, les jardins. Plus de 10 000 personnes y participent chaque année. Malgré ces rentrées d'argent, il faut faire des choix dans les travaux. Et cette serre magnifique en fer forgé n'était pas une priorité ! Parce qu'elle était entièrement rouillée, en état de péril, que la restauration complète

se chiffrait à 100 000 € et que pour ce prix-là, je préférerais me concentrer sur des pièces de vie du château » explique Nicolas Navarro.

Ce qui a bouleversé le programme du jeune châtelain, c'est cette mission confiée en septembre 2017 par le Président de la République à Stéphane Bern, consistant à identifier les biens patrimoniaux en péril et à proposer des sources de financement innovantes afin de les sauvegarder. Sans y croire, Nicolas postule en envoyant le dossier de restauration de la serre du château. Les dossiers présentés ont été examinés par les services du ministère de la culture (via les Drac) et la Fondation du patrimoine. Et c'est justement parce qu'il reste très peu de serres de ce type en France et qu'elles ne sont pas jugées prioritaires dans leur sauvegarde par leurs propriétaires, que le projet a été retenu. « En décembre 2018, nous apprenions l'aide de 58 000 €, nous permettant de lancer les premiers travaux. Une souscription (via la Fondation du patrimoine) permettait de financer une partie du restant, complétée par une subvention exceptionnelle de la Ville de Duclair et les fonds propres du château. Après 5 mois de travaux, le résultat est superbe et exceptionnel. Il y a quelques mois encore, nous pensions la voir disparaître, c'était une fatalité. C'est une aventure humaine extraordinaire. Aujourd'hui, nous souhaitons animer notre serre pour en faire profiter le public, par le biais d'expositions, de petits concerts ou de conférences » conclut-il.

PARC NATUREL  
RÉGIONAL DES BOUCLES  
DE LA SEINE NORMANDE

AUTOMNE  
HIVER

2019  
2020

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI  
Les **Rendez-vous**  
du Parc



  
Parc  
naturel  
régional  
des Boucles de  
la Seine Normande  
Une autre vie s'invente ici

  
76  
SEINE-MARITIME

  
L'ÉURE  
en Normandie

  
eau  
seine  
normandie

[pnr-seine-normande.com](http://pnr-seine-normande.com)  [facebook.com/pnrseinenormande](https://facebook.com/pnrseinenormande)    
Pour recevoir régulièrement les informations du Parc, inscrivez-vous à la newsletter sur notre site Internet !

## Coordonnées

Maison du Parc naturel régional  
des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16

Fax 02 35 37 39 70

[contact@pnr-seine-normande.com](mailto:contact@pnr-seine-normande.com)

Mise en page : Le Zèbre

Directeur de la publication : Jean-Pierre Girod

Directrice du Parc : Laurence Dervaux

Rédaction : Guillaume Aubin / équipe du Parc

Photos : couverture : M. Costil - p. 3 à 5 : R. Siccard, F. Rozanska, A. Binet, E. Gontier  
Pixabay, J. Mayaud, G. Aubin, W. Riochet, Fotolia - p.6 : G. Aubin - p.7 : G. Aubin, T. Boivin,  
p.8 : E. Bénard - p.9 à 13 : E. Bénard, A. Pacaud, F. Simont, A. Rosan SMBV Caux Seine,  
J. Chesnel, M. Cosquer, M. Vanot, G. Aubin - p.14 : I. Le Bon - p.15 : R. Siccard, G. Aubin  
p.16 : M. Costil - p.17 : E. Bénard - p.18 : E. Bénard - p.19 : A. Bertereau  
p.20 : E. Bénard - p.21 : C. Riou - p.22 : A. Huon, G. Aubin - p.23 : G. Aubin

Imprimerie Iropa - ISSN 1627-9425

Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales

Novembre 2019

